

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1932)  
**Heft:** 10

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

las ! et je suis sa mère-grand. Ma fille ne l'avait pas encore sevré ; il mettait ses dents de lait, lorsqu'il *pecaire*, il mouut. Ah ! si vous aviez vu comme il était beau, notre petiot ! Dieu nous l'a pris : en bien ! sa volonté soit faite ! Nous en avons un autre qui tette. Dieu fait bien ce qu'il fait : ce qu'il prend d'une main, il le rend de l'autre. Nous ne pourrions pas en allaiter deux, et nous sommes trop pauvre pour en mettre un en nourrice...

Alors le médecin :

— Assez pour aujourd'hui, et même trop ! dit-il. Puisque vous ne voulez pas que je fasse aujourd'hui le miracle, j'essaierai de le faire un autre jour, non en ressuscitant un trépassé, — car, vous le voyez, vous me rendez la chose impossible, — mais en venant en aide aux vivants tombés en danger de mort. Adieu.

Et il s'esquiva.

Qui ne vous a dit que, depuis ce dimanche mémorable, notre médecin fit miracle dans Cucugnau. Il ne ressuscita pas les morts, mais il sauva la vie à plus d'un malade. Les Cucugnais eurent pleine confiance en lui : — Car enfin, disent-ils, s'il ne tint pas sa promesse au cimetière, ce n'est pas lui, soyons justes, qu'il faut en faire remonter la cause.

Et tout est bien qui finit bien. R.

**Cadeaux.** — Au jour de l'an, lorsque la tradition veut que les époux se fassent, sous forme de surprise, mutuellement des cadeaux, Aron Blumenthal, le fameux avare, rentre les mains vides. Sa femme, Sarah, n'est pas contente et lui dit d'un ton de reproche :

— Tu vois, Aron, tu manques d'attentions à mon égard. Tu n'as même pas pensé à me faire un cadeau.

Mais notre Aron, indigné, de répondre :

— Cette année, en effet, je ne te donne rien du tout : mais rappelle-toi mes cadeaux coûteux de l'année dernière.

— Tu as tout de même du culot ! L'année dernière, pour tout cadeau tu m'as donné cent sous de bonbons.

— Oui, mais tu oublies que les bonbons t'ont dérangé l'estomac, et que j'ai dû appeler trois fois le médecin, ce qui m'a coûté cent francs.



**A côté du bonheur.**

12

M. Destral, donc, chercha un Vaudois et en trouva un qui s'appelait César, avait fière mine, la moustache en croc, la langue bien pendue et peu de linge dans sa valise. Comme il était gai et bon travailleur, M. Destral se félicitait tous les jours de sa trouvaille. Par malheur, il arriva qu'un lundi matin, ce précieux César fut recueilli par la police pour avoir, le jour précédent, au café, endommagé la tête d'un camarade de bouteille. C'était au moment de la récolte des pommes de terre, et huit jours avant la vendange. Dépité, M. Destral engagea le premier venu. C'était un joueur qui passait à l'auberge toutes ses soirées, et ne se laissait détourner de cette vieille habitude par aucune circonstance.

— Je le garde quand même, déclara M. Destral, il est bon garçon, il travaille, on en pourrait avoir un plus mauvais.

— Il est bien sale, dit Juliette, l'autre jour, il venait à table avec des mains toutes terreuses, je lui ai demandé s'il ne voulait pas les laver, sais-tu ce qu'il m'a répondu?... « Oh ! tant que je peux encore les fermer !... »

— Que veux-tu ? un domestique de campagne n'est pas un ministre, si tu viens à nonante ans, tu en verras bien d'autres.

L'hiver était revenu. Tout d'abord, il fut la douceur même, et se donna des airs de printemps, puis, un jour de décembre, la bise arriva, sifflante et hurlante, et ce fut de nouveau le froid rude, et les journées courtes et sombres. Le père Destral avait une vache malade. Elle ne ru-

minait ni ne mangeait, et il fallait toutes les deux heures lui administrer un bouillon de graines de lin. Le vacher, quelquefois, revenait à la fin de la soirée, mais, la plupart du temps, Juliette était obligée d'aider son père, et de tenir les cornes de la bête récalcitrante, tandis que M. Destral engoselait le breuvage tiède. Un soir, la jeune fille resta seule dans l'étable. M. Destral lui avait dit : « Je suis mal ficelé, j'aimerais aller au lit, reste un moment pour voir si cette bête ne se met pas à ruminer. »

Elle s'était assise, les jupes troussées, sur la chaise à traire dans l'allée de l'étable. Elle regardait, devant elle, les quatre vaches étendues, paisibles, sur leur lit de paille fraîche, chacune tournant le dos à l'autre. M. Destral, tout à l'heure, lui avait dit : « Dans le temps, quand un vacher trouvait toutes les vaches tournées ainsi, du même côté, son patron lui devait un franc... » La bête malade seule ne ruminait pas. Elle avait la tête basse et le museau sec. Juliette s'approcha, lui tâta les oreilles, les cornes. Pauvre bête, dit-elle à demi-voix, comme tu es patiente, et dire que Marc te bat pour te faire lever, quel vilain monsieur... Pourquoi ne lui donnes-tu pas un coup de corne?... Tiens, le voilà. La porte de l'étable s'ouvrait, et un homme entrait qui n'était pas Marc. Juliette regarda, cherchant à percer la demi-obscurité pour voir qui venait.

— M. Givray, dit-elle en rougissant.

Elle n'était étonnée qu'à demi. Depuis la nocce d'Hector, depuis surtout que les nouvelles fiançailles de son cousin Maurice étaient officielles, il était venu souvent. A chaque instant, sous toutes sortes de prétextes, un conseil à demander, une pièce de bétail à voir, il arrivait, restait longtemps, et regardait beaucoup Juliette. La jeune fille sentait autour d'elle l'amour de ce beau garçon silencieux dont M. Destral disait souvent du bien, et que semblait estimer Mme Destral.

— C'est moi, dit-il, prenant la main qu'elle lui tendait, votre mère m'a dit que vous étiez là... ce n'est pas tant la place d'une demoiselle.

— Pourquoi pas?... je ne suis pas une demoiselle, je suis une paysanne, j'ai déjà dû tenir bien des fois les cornes de la vache pendant que mon père lui donnait le breuvage. Regardez, dit-elle, montrant sa main, l'autre soir, la bouteille s'est cassée, j'ai été coupée là...

Dans la demi-obscurité de l'étable, ils se regardaient en souriant. Tout à coup, il prit la main qu'elle lui montrait, et la couvrit de baisers.

— Mais, M. Givray ! fit-elle reculant d'un pas.

— Oui, pardonnez-moi, ça a été plus fort que moi, je vous aime tant.

Il y eut un silence, puis il reprit, regardant autour de lui :

— Je devrais avoir honte de vous faire une déclaration ici.

— Pourquoi ? dit Juliette, les vaches ne veulent rien raconter.

Ils se mirent à rire, d'un rire ému et emparassé. Il lui reprit la main.

— Alors, chère Juliette, dites-moi oui.

— Mais, essaya-t-elle de plaisanter, vous ne m'avez rien demandé.

— Je vous demande si vous voulez être ma femme.

— Oui, dit-elle...

Deux heures plus tard, lorsque Lucien entra chez lui, sa mère lui dit :

— Je pense que tu viens encore de chez les Destral ?

— Oui, ils ont une vache malade, je suis resté jusqu'à dix heures pour aider le père Destral à lui donner un breuvage... sans ça, c'est Juliette qui le fait.

— Ah ! dit Mme Givray d'un ton approbateur.

— Oh ! c'est une rude crâne fille, elle n'a peur de rien.

— Je pense que ses parents l'avantageront, puisque le frère les a laissés.

— C'est probable.

— Ils ont un joli bien.

— C'est sûr, le père Destral fait bien ses affaires.

— Tu en tiens pour cette fille, quoi ?

— Oh ! c'est une rude gentille fille, une toute travailleuse et économe.

— Eh bien, si tu veux te marier, il faut te dépêcher, je vous laisserai la place, j'ai besoin de me reposer.

XIII

Au lendemain de ce jour, qui était un samedi, le troisième de décembre, Juliette s'éveilla avec le sentiment qu'une chose agréable lui était arrivée. Elle n'eut pas besoin de chercher dans sa mémoire pour y retrouver la scène de l'étable, la déclaration de Lucien, l'attitude soumise et déferente qu'il avait devant elle, et l'amour qu'on lisait dans ses yeux. Elle aussi l'aimait. Quand il était là, elle n'avait plus ce sentiment d'abandon et de solitude qui l'avait tant fait souffrir depuis la rupture avec Maurice. Elle sentait revenir sa gaieté, sa confiance en elle-même, et son dédain des hésitations et des indécisions. Oui, elle l'aimait. Elle avait pour lui les mêmes sentiments qu'elle avait eus pour Maurice : la joie de sa présence, l'admiration pour ses actes et ses moindres propos, la sollicitude aussi... Et Maurice?... Elle évoqua le visage de son ancien fiancé, sa voix... Cette évocation ne la faisait plus souffrir, elle n'aimait plus Maurice, elle n'était plus jalouse de sa fiancée... Elle en fut, en même temps réjouie et humiliée... Ainsi, il y a un an qu'elle s'était fiancée à Maurice, qu'elle croyait aimer pour la vie, elle avait cru en le quittant ne se consoler jamais, et déjà tout son cœur était à un autre... Tant pis, on aime qui vous aime, et Maurice ne l'avait pas aimée.

(A suivre). Louise Musy.

**La Patrie Suisse.** — Avec une faveur très marquée, la presse et le public ont accueilli l'annonce du prix du roman, fondé par M. G. Meyer, éditeur de la « Patrie Suisse ».

Tout fait prévoir que cette initiative généreuse aura le succès et le résultat qu'elle mérite. Les demandes de renseignements sont nombreuses, le nombre des œuvres présentées paraît devoir être élevé. La composition du jury est aujourd'hui connue.

MM. Jacques Chenevière, membre du Conseil de direction de la Fondation Schiller, Henri de Ziegler, vice-président des Ecrivains suisses, Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale, Stelling-Michaud, éditeur des Cahiers romands, ont bien voulu accepter d'en faire partie.

Comme on le voit, la « Patrie Suisse » s'est adressée à des juges d'une autorité indiscutable. Le prix du roman sera décerné par les meilleurs de nos écrivains et critiques et la distinction accordée prendra ainsi toute sa valeur et toute sa signification.

**Bourg-Ciné-Sonore.** — Le Chemin du Paradis sera cette semaine le chemin du Bourg, qui à la demande générale reprend pour la dernière fois ce chef-d'œuvre de charme et de fantaisie. Parlée et chantée en français, cette étincelante opérette de l'écran a connu un succès jusqu'alors inégalé. La délicieuse musique de Werner Heymann, la mise en scène habile de Wilhelm Thiele, les spirituelles couplets de Jean Beyer, l'interprétation endiablée de Lilian Harvey, Henri Garat, Olga Tchécova, René Lefebvre et Gaston Jaquet, tout concourt à faire du « Chemin du Paradis » le spectacle gai, alerte, plein de vie et d'entrain qui lui a valu sa réputation de chef-d'œuvre cinématographique. — Dimanche, matinée à 14 h. et 16 h. 15.

**DODILLE**  
LE CHEMISIER DE LAUSANNE  
DES PRIX ABORDABLES  
HALDIMAND, 11 DANS UN CADRE CHIC

**HERNIEUX**  
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :  
**Margot & Jeannet**  
BANDAGISTES  
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

**Confédération Suisse****Emprunt fédéral 3 $\frac{1}{2}$  %, 1932, de fr. 150,000,000**

destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'Emprunt fédéral 4 %, 1922, de fr. 200,000,000, échéant le 1<sup>er</sup> avril 1932.

Prix d'émission pour les conversions et souscriptions contre espèces : 93,40 %, plus timbre fédéral de 0,60 %. — Rendement : 4 %. — Remboursement au pair, par tirages au sort annuels moyennant 30 annuités égales.

Soulte de conversion : Fr. 60.— par fr. 1000.— de capital converti.

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 29 février au 7 mars 1932, à midi, chez les banques, maisons de banque et caisses d'épargne qui se trouvent indiquées sur le prospectus comme domiciles de souscription.

Sur cet emprunt, le Département fédéral des finances s'est réservé une somme de fr. 25,000,000 pour l'Administration fédérale.

Si les demandes de conversion dépassent le montant de fr. 125,000,000, le Département fédéral des finances réduira d'autant la tranche de fr. 25,000,000 qu'il s'est réservée, de sorte que toutes les demandes de conversion pourront être satisfaites jusqu'à concurrence de francs 150,000,000.

Berne et Bâle, le 27 février 1932.

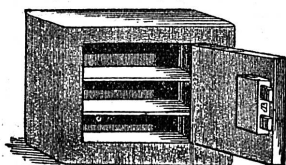
Cartel de Banques Suisses.

Union des Banques Cantoniales Suisses.

**Pour éviter tous soucis**

Il faut avant d'entreprendre un voyage, serrer livres, papiers et

Contre le feu



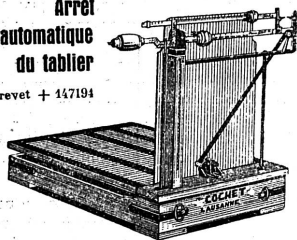
Contre le vol

titres dans un coffre-fort, ou une cassette incombustible. — Ouvertures, réparations, transports, pour tous renseignements et prospectus

**Fr. TAUXE, fabricant, Malley, LAUSANNE**

Arrêt  
automatique  
du tablier

Brevet + 447194



Appareils de Pesage

**H. Cochet**

Rue de l'Alé 11 - T. 28.701  
LAUSANNE 28.735

BASCULES et Balances  
pour tous usages :  
Romaines - Pèse-lait  
Poids publ. et à bestiaux  
Rép. soignées - Devis gratuits

**BOURG-CINÉ  
SONORE**

Du vendredi 4 au jeudi 10 mars 1932  
DIMANCHE : MATINÉES A 14 H. ET 16 H. 15

**A la demande générale, une dernière  
semaine de l'étonnante opérette  
parlée et chantée en français**

**Le Chemin du Paradis**

avec **Lilian Harvey**

**Henry Garat René Lefèvre**

FABRIQUE DE  
TIMBRES  
CAOUTCHOUC

Aug. MOULIN  
Mauborget, 1  
LAUSANNE

Catalogue gratis  
sur demande Tél. 23.501

**TIMBRES METAL**

Dateurs, Numéroteurs, etc.

**RÉPARATIONS**

Plaques émaillées. Plaques gravées.

SI VOUS TOUSSEZ  
PRENEZ LES BOMBONS  
AUX BOURGEOIS DE SAPIN  
HENRI ROSSIER  
LAUSANNE



Hri Rossier & ses fils, succ.

**+** **Gratis** **+**

nous envoyons nos prospectus sur articles hygiéniques et sanitaires. Joindre 30 cts. pour frais. — Case Dara, 430 Rive, Genève.

**VILLENEUVE  
BÉCHERT-MONNET & Co  
LAUSANNE**

**Bonnes Pintes de Chez nous**

**Lausanne**



Chez **HENRIOD**

**A LAUSANNE  
c'est encore**

**AU CAFÉ VAUDOIS**

que vont ceux qui savent boire et apprécier un beau menu

**Café de Lavaux**

**A. GENDRE**

Rue Neuve — Lausanne

**Les meilleurs vins**

**Hôtel de France**

Angle r. St-Laurent, r. Mauborget  
Cuisine soignée  
Cave renommée

Grand Café-Brasserie - Concerts tous les jours  
Grande salle pour sociétés. Se recommande **M. Feraldo**

**Taverne Lausannoise**

Montée St-Laurent 16  
Vins de 1<sup>er</sup> choix

Spécialités : Croûtes au fromage et Fondues

Téléphone 28.808

**Henri Röthlisberger**

**Café du Midi**

Grand-Pont 14

**E. Martin, propr.**

Tél. 29.476

Vins et liqueurs de tout premier choix.  
Spécialités : Fondues - Croûtes au fromage à l'œuf - Saucissons de campagne - Pieds de porc.

**Le Mont s. Lausanne**

**Café de l'Union**

(arrêt du tram N° 20) Consommation de 1<sup>er</sup> choix.  
Spécialités : Charcuterie de campagne, Fondues, etc.

Jeu de quilles  
Tél. 30.135

Jardin, Terrasse  
**J.-E. Meylan.**

**Yverdon**

**Hôtel du Paon**

La bonne hôtellerie vaudoise  
Chambres Modernes avec  
**EAU COURANTE**

Rue du Lac 46

**Vve J. Fallet**

**EFFORCEZ-VOUS  
DE DONNER DU**

**TRAVAIL** PENDANT LA

**MORTE SAISON**